



Communauté de Communes  
**Lanvallon Plouha**

## SCHEMA LOCAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### Contact / informations OFFICES DE TOURISME

5, Avenue Laënnec  
22580 PLOUHA  
Téléphone : 02.96.20.24.73  
Fax : 02.96.22.57.05

E-mail : [O-T-PLOUHA@wanadoo.fr](mailto:O-T-PLOUHA@wanadoo.fr)

6, Place du Marché au Blé  
22290 LANVOLLON  
Téléphone : 02.96.70.12.47  
Fax : 02.96.70.27.34

E-mail : [o.t.lanvallon@wanadoo.fr](mailto:o.t.lanvallon@wanadoo.fr)

Blog : <http://www.cc-lanvallon-plouha.typepad.fr/sldt/>

RAPPEL DE L'AMBITION (du positionnement) : Devenir un **territoire Breton d'excellence** en matière de tourisme **maîtrisé et partagé**, dédié à une clientèle en quête de **bien-être et de ressourcements** et mettant en valeurs ses **vraies spécificités**.

RAPPEL DES ENJEUX : tourisme maîtrisé et partagé

RAPPEL DE L'AXE STRATEGIQUE : assurer la cohérence entre typologie des structures d'accueil et le mode d'encadrement : accompagner le visiteur pour éviter la dégradation des sites : mode d'encadrement pédagogique et non touriste livré à lui-même.

#### FICHE ACTION N°3-2-2

**Intitulé : Animations de l'Association départementale Vivarmor sur le territoire**

NIVEAU DE PRIORITE : moyen

IDENTIFICATION DU POTENTIEL ECONOMIQUE : moyen

IDENTIFICATION DU POTENTIEL IMAGE : fort

RAPPEL DU CONTEXTE (état des lieux, constats, diagnostic)

Vivarmor est une association départementale qui propose des animations pour étudier, protéger et faire connaître la biodiversité des Côtes d'Armor. La Communauté de Communes Lanvallon-Plouha a un potentiel naturel fort mais non exploité, non mis en valeur ; un patrimoine naturel préservé mais méconnu. Il n'y a pas d'intervenants professionnels spécialisés sur la thématique nature connu sur la Communauté de Communes.

#### OBJECTIFS

- Faire connaître ce patrimoine naturel sans le mettre en péril.
- Encadrer les passages sur les sites (comme Kério, les Falaises de Plouha,...).
- Assurer la qualité et la régularité de l'offre.

#### PROBLEMATIQUES A REGLER :

- Le coût de l'animation : 130 € la demi-journée.
- Définir le prix public.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

- Demander au partenaire la liste des interventions/animations possibles avec devis correspondants suivant formules.
- Présenter les formules et devis à la commission tourisme et patrimoine, choix en cohérence avec le positionnement.
- Définir la répartition des coûts.
- Si financement en partie par la communauté de Communes, présenter les conditions de financement au Conseil Communautaire.
- Définir des modalités d'inscription du public aux sorties (qui encaisse l'argent ? Qui gère le nombre de places ?)
- Elaborer un plan de communication.
- Lancer l'animation.

#### CIBLES VISEES

Population locale, visiteurs adultes et enfants.

#### RESULTATS ATTENDUS

- Communiquer sur les valeurs et les richesses naturelles de notre territoire.
- Assurer la préservation de ce dernier par la transmission de ces valeurs.
- Dynamiser le territoire.
- Se donner l'opportunité de développer par la suite des séjours thématiques (packages) pour garder plus longtemps les gens sur le territoire.

- Se distinguer des territoires voisins par la régularité et la spécificité de cette offre.

#### INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de participants (somme générée par les inscriptions).
- Retour des remarques auprès de l'Offices de Tourisme

#### CALENDRIER

- 2011-Pâques : prise de contact pour listes des formules et devis.
- 2012-automne : décision avec commission tourisme et patrimoine et élus.
- Insertion des informations dans les éditions touristiques.

#### FINANCEMENTS POSSIBLES

- Clientèle.
- Collectivité.

#### ACTEURS DE L'ACTION (pilote + partenaires)

- Elus.
- Vivarmor.
- Commission tourisme et patrimoine.
- Salariés de l'Office de Tourisme.